



Document explicatif

Remplacement du pont de la rivière Jean Marie



Aperçu du projet

- Le pont de la rivière Jean Marie a été construit en 1969.
- Il est situé sur la route 1, au kilomètre 411,2, à environ 65 km au sud de Fort Simpson.
- Le pont arrivant à la fin de son cycle de vie, son remplacement est nécessaire pour assurer la sécurité des usagers de la route.
- Pour préserver le pont existant, la circulation a été limitée à une seule voie et la limite de vitesse a été réduite.
- Les coûts du projet seront déterminés une fois la conception achevée.
- Le contrat de services d'ingénierie pour le remplacement du pont de la rivière Jean Marie a été attribué à Jacobs.
- Le remplacement du pont devrait être terminé d'ici l'automne 2025.

Nouvelle conception du pont

- Même emplacement que le pont existant.
- Légèrement plus long que le pont existant pour permettre une ouverture suffisante en cas de crue centenaire.
- Largeur de la chaussée de la route 1 de 10 m (32 pi 10 po), ce qui est plus large que le pont existant.
- Construction du nouveau tablier de pont plus haute pour tenir compte du niveau de l'eau pendant la crue centenaire.

Options de nouvelles travées de pont

- Option 1 : poutres d'acier à travée unique avec tablier en béton
- Option 2 : poutres en béton à trois travées juxtaposées
- Option 3 : poutres en acier à trois travées avec tablier en béton

Exigences réglementaires

- Demande d'un permis de type B pour l'utilisation des eaux auprès de l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, régi par la *Loi sur les eaux*.
 - Modification possible du permis actuel d'utilisation des terres délivré par l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie.
 - Examen du projet par Pêches et Océans Canada régi par la *Loi sur les pêches* et la *Loi sur les espèces en péril*.
-